

Séance publique du 23 septembre 2002

Délibération n° 2002-0751

commission principale : finances et institutions

objet : **Budget supplémentaire 2002 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 septembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget supplémentaire 2002 des opérations d'urbanisme en régie directe a été arrêté à 1 223 456,19 € tant en dépenses qu'en recettes, toutes sections confondues. Le budget supplémentaire a pour objet la reprise des résultats de la clôture de l'exercice précédent, constatés au compte administratif 2001, l'inscription des propositions nouvelles de dépenses, de recettes et des reports de crédits 2001 sur 2002.

Par application de l'instruction M 14, la comptabilisation des crédits afférents aux aménagements d'urbanisme en régie directe se fait hors du bilan communautaire. Les opérations réelles de charges et de produits sont traitées en fonctionnement dans les classes 6 et 7, accompagnées des mouvements d'ordre afin d'inscrire la production et les cessions en classes de stocks, ce qui a pour conséquence de gonfler artificiellement les masses budgétaires.

A la clôture de l'exercice 2001, un disponible de 339 527,95 € s'est dégagé après la constatation des restes à réaliser de dépenses et de recettes d'investissement et de fonctionnement. Il pourrait être affecté au remboursement de l'avance consentie antérieurement par le budget principal.

Budget supplémentaire 2002 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - équilibre général (en € HT) - tableau n° 1

Nature	Charges	Produits
investissement		
reports	441 968,14	170 275,00
propositions nouvelles	339 528,91	0,00
remboursement de l'avance au budget principal	339 528,91	
sous-total de l'investissement	781 497,05	170 275,00
excédent d'investissement reporté		611 222,05
total de l'investissement	781 497,05	781 497,05

fonctionnement reports propositions nouvelles	441 968,14 0,00	441 968,14 0,00
total du fonctionnement	441 968,14	441 968,14
total du budget supplémentaire	1 223 465,19	1 223 465,19

Présentation par opération :

Les reports demandés pour la ZAC du Parc à Gerland sont des reliquats de dépenses concernant la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de voirie (28 000 €).

A Saint Romain au Mont d'Or, pour la ZAC du Nouveau Bourg, 60 226 € de reports concernent essentiellement le mandat de travaux confiés à la Serl ; 101 530 € restent à mandater dans le périmètre de la ZAC du Vieux Bourg à Vénissieux : pour la maîtrise d'œuvre, les fouilles archéologiques et une indemnité d'éviction.

Les marchés pour l'éclairage et les espaces verts de la Cité internationale à Lyon 6° mobilisent 105 016 € de reports. La régularisation des dépenses du mandat confié à la Serl à Oullins pour la ZAC de la Saulaie s'élève à 147 472 €.

A part le remboursement en dépenses d'une partie de l'avance consentie par le budget principal par le montant des crédits disponibles (339 529 €), aucune autre proposition nouvelle, ni en dépenses, ni en recettes, n'est inscrite à ce budget supplémentaire.

En raison de la gestion en compte de stocks en investissement, les mouvements d'ordre sont inscrits pour le même montant en dépenses et en recettes, ce qui alourdit artificiellement les masses de 441 968 €.

Budget supplémentaire 2002 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - dépenses par opération (en € HT) - tableau n° 2

Nature	Reports	Propositions nouvelles	Budget supplémentaire
fonctionnement			
ZAC du parc de Gerland	27 723,92		27 723,92
ZAC de Saint Romain au Mont d'Or	60 225,67		60 225,67
ZAC du Vieux Bourg à Vénissieux	101 530,23		101 530,23
ZAC de la Cité Internationale à Lyon 6°	105 016,13		105 016,13
ZAC de la Saulaie à Oullins	147 472,19		147 472,19
sous-total des dépenses en fonctionnement	441 968,14	0,00	441 968,14
investissement			
mouvements sur comptes de stocks	441 968,14		441 968,14
remboursement des avances au budget principal		339 528,91	339 528,91
total de l'investissement	441 968,14	339 528,91	781 497,05
total général du budget	883 936,28	339 528,91	1 223 465,19

Budget supplémentaire 2002 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - recettes par opération (en € HT) - tableau n° 3

Nature	Reports	Propositions nouvelles	Budget supplémentaire
fonctionnement mouvements sur comptes de stocks	441 968,14	0,00	441 968,14
sous-total du fonctionnement	441 968,14	0,00	441 968,14
investissement avances ZAC de la Saulaie	170 275,00		170 275,00
sous-total de l'investissement	170 275,00	0,00	170 275,00
excédent d'investissement reporté		611 222,05	611 222,05
total de l'investissement		611 222,05	781 497,05
total général du budget	612 243,14	611 222,05	1 223 465,19

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget supplémentaire 2002 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe arrêté, en dépenses et en recettes, à 1 223 465,19 € .

2° - Précise qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur le montant des crédits inscrits à l'échelon du compte à deux chiffres. Les degrés complémentaires de précision (articles et opérations) sont soumis à l'assemblée délibérante, mais ne sont pas exécutoires pour monsieur le Trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,